

LA SEMAINE CATHOLIQUE

DE TOULOUSE

LE NUMÉRO	PRIX DE L'ABONNEMENT	LE NUMÉRO
10 centimes	FRANCE : 6 fr. par an.	10 centimes
	Pays de l'Union postale : 8 fr.	

BUREAUX : rue du Taur, 3, près la place du Capitole, TOULOUSE

ORDRE DE L'ADORATION PERPÉTUELLE DURANT LA SEMAINE

Dimanche, 13	Noé. — Castelgaillard. — Magnanac.
Lundi, 14	Saint-Hilaire. — Gargas.
Mardi, 15	Boulogne.
Mercredi, 16	Saint-Martory. — Pinsaguel.
Jedi, 17	Marignac-las-Peyres. — Buzet.
Vendredi, 18	Le Grand-Séminaire , à Toulouse. — Sainte-Livrade.
Samedi, 19	Labastide-Saint-Sernin.
Dimanche, 20	Villaudric. — Ardiège.

OFFICES DE LA SEMAINE

Dimanche, 13 janvier. — Octave de l'Épiphanie. — Double. — Ornaments blancs.

A vêpr., mémoire de la fête suivante et de saint Félix, prêtre et martyr.

Eglise métropolitaine.

Pour les cérémonies du Triduum en l'honneur des nouveaux saints de la Compagnie de Jésus, voir au Buletin de Toulouse.

Dans la chapelle Sainte-Anne, fête patronale de la Société de Saint-François-Xavier. A 10 h. 1/4, messe, allocution par M. l'abbé Lesage, bénéd. La fanfare du Cercle catholique de Saint-Etienne et de Saint-Michel prêtera son concours.

Insigne basilique Saint-Sernin.

A 6 h., première messe avec prône; à 8 h. 1/2, messe des écoles; à 9 h. 1/2, grand'messe et prône. — A 3 h., vêpr., exercice de l'archiconfrérie des Corps-Saints, procession et salut.

Basilique N.-D. la Daurade.

Instruction aux deux messes de paroisse. Messe des écoles à 8 h. 1/2. — Vêpr. à 3 h., salut; prières de l'Archiconfrérie.

Eglise Saint-Nicolas.

A 6 h., première messe, prône; à 9 h., grand'messe, prône. — A 3 h., vêpr., bénéd.

Eglise N.-D. la Dalbade.

Prône aux messes de 6 h. et de 9 h. — A 2 h., réunion des Mères-Chrétiennes; à 3 h., vêpr., procession, bénéd.

Eglise Saint-Jérôme.

Prône aux messes de 6 h. et de 9 h. — Vêpr. à 3 h. Exercice en l'honneur de sainte Germaine, salut, chapelet.

Eglise Saint-Exupère.

A 6 h., messe avec prône; à 9 h. 1/2, messe avec prône. — A 3 h., vêpr. et bénéd.

Eglise Saint-Aubin.

Messes de 6 h. à midi. A 6 h.,

messe avec prône; à 8 h., messe des écoles, courte allocution; à 9 h., messe avec prône. — A 3 h., vêpr., salut, chapelet.

Eglise Saint-Pierre.

Prône aux messes de 6 h. et de 9 h. — A 3 h., vêpr., salut et chapelet de N.-D.-des-Malades.

Chapelle de la Visitation.

Messes à 6 h. 1/4 et à 7 h. Invention de Jésus au Temple. Fête patronale de l'Œuvre de l'enseignement chrétien. A 8 h., messe par Son Eminence, instruction par le R. P. Guillermin, bénéd.; indulg. plén.; à 9 h. 1/4, messe. — A 2 h., petites vêpr.; à 5 h., salut.

Chapelle des Carmélites.

Messes à 7 h. 1/2 et à 9 h. — A 4 h., salut.

Chapelle Notre-Dame.

Messes de 6 h. à 10 h. — A 2 h., vêpr., sermon, préparation à la mort et salut.

Chapelle des Sœurs de la Présentation.

Messes à 6 h. et à 7 h.; à 8 h., messe avec instruction et chants. — A 2 h. 1/2, vêpr., salut.

Lundi, 14. — Saint Hilaire, évêque, confesseur et docteur. — Double. — Ornaments blancs.

Insigne basilique Saint-Sernin.

A 7 h. 1/2, messe du Purgatoire.

Basilique N.-D. la Daurade.

A 9 h., messe du Purgatoire, bénéd.; indulg. plén.

Eglise Saint-Nicolas.

A 6 h., grand'messe du Purgatoire.

Eglise N.-D. la Dalbade.

A 8 h., messe chantée de *Requiem*.

Eglise Saint-Jérôme.

A 9 h., messe du Purgatoire.

Eglise Saint-Aubin.

A 9 h., messe de N.-D. du Suffrage dans la crypte. — A 5 h., chapelet. De même tous les soirs.

Eglise Saint-Pierre.

A 8 h., messe pour l'archiconfrérie des Chaînes-de-Saint-Pierre.

Mardi, 15. — Saint Paul, premier ermite. — Double. — Ornaments blancs.

Basilique N.-D. la Daurade.

Messe à 9 h., bénéd.

Mercredi, 16. — Saint Marcel, pape et martyr. — Semi-double. — Ornaments rouges.

Insigne basilique Saint-Sernin.

Indulg. plén. pour la fête des cinq premiers martyrs de l'ordre de Saint-François.

Eglise Saint-Exupère.

A 5 h. 1/2 du s., bénéd.

Chapelle des Carmélites.

A 4 h. 1/4, salut.

Chapelle Notre-Dame.

Salut à 6 h. De même samedi.

Jeudi, 17. — Saint Antoine, abbé. — Double. — Ornaments blancs.

Église métropolitaine.

A 8 h. 1/4, messe et bénéd. Ainsi demain. — A 5 h. 1/2, salut.

Insigne basilique Saint-Sernin.

A 9 h., messe du Saint-Sacrement. Fête de la Sainte-Enfance pour tous les petits enfants de la paroisse, instruction et quête. — A 5 h., salut.

Basilique N.-D. la Daurade.

A 9 h., messe du Saint-Sacrement. — A 5 h., salut.

Eglise Saint-Nicolas.

A 8 h., messe des écoles.

Eglise N.-D. la Dalbade.

A 8 h., messe et bénédiction. — A 5 h., bénéd.

Eglise Saint-Jérôme.

A 9 h., messe du Saint-Sacrement. — A 5 h. 1/2 du s., bénéd.

Eglise Saint-Aubin.

A 9 h., messe et bénéd. — A 5 h., petites vêpr., salut.

Eglise Saint-Pierre.

A 9 h., messe du Saint-Sacrement. — Salut à 5 h.

Chapelle du Saint-Nom-de-Jésus.

Aujourd'hui et les deux jours suivants, à 5 h., salut pour le Triduum préparatoire à la fête du Saint Nom de Jésus.

Vendredi, 18. — La Chaire de saint Pierre à Rome. — Double-majeur. — Ornaments blancs.

Insigne basilique Saint-Sernin.

A 7 h. 1/2, messe du Purgatoire; à 9 h., messe et bénéd.

Basilique N.-D. la Daurade.

Messe et bénéd. à 9 h.

Eglise Saint-Nicolas.

A 6 h. du s., exercice préparatoire à la bonne mort et bénéd.

Eglise N.-D. la Dalbade.

A 8 h., messe et bénédiction. — A 5 h., bénéd.

Eglise Saint-Jérôme.

A 5 h. 1/2, bénéd.

Eglise Saint-Pierre.

A 8 h., messe de Notre-Dame-des-Malades.

Chapelle de la Visitation.

A 5 h., salut.

Chapelle de la Compassion.

Troisième vendredi du mois. Réunion des dames de l'Œuvre des Plaies. Messe à 8 h. 1/2, salut; instruction à la chapelle intérieure par le R. P. Sécaïl. — A 4 h. 1/2, Chemin de la Croix, salut.

Samedi, 19. — Saint Canut, martyr. — Semi-double. — Ornaments rouges.

Eglise métropolitaine.

A 3 h. 3/4, salut.

Basilique N.-D. la Daurade.

A 9 h., messe pour la conversion des pécheurs, bénéd.

Dimanche, 20 janvier. — II^e Dimanche après l'Epiphanie. — Fête du Saint Nom de Jésus. — Double de II^e classe. — Ornaments blancs.

A la messe, mémoire des saints Fabien et Sébastien, martyrs, et du dimanche, préface de la Nativité, dernier évangile du dimanche. — A vêpr., mémoire de la fête suivante, des saints Fabien et Sébastien, et du dimanche.

Chapelle Notre-Dame.

A l'issue des vêpr., ouverture de la retraite dite de la Bonne-Mort.

Le dimanche de l'Epiphanie, à la grand'messe, après le chant de l'Évangile, le diacre annonce au peuple le jour de la prochaine fête de Pâques, ainsi que la date des fêtes dont la fixation dépend de celle-là. Voici la traduction de cette proclamation :

» Sachez, bien-aimés frères, que, par la miséricorde de Dieu, de même que nous avons goûté l'allégresse de la Nativité de Notre-Seigneur Jésus-Christ, ainsi nous vous annonçons aujourd'hui les joies prochaines de la Résurrection de ce même Dieu et Sauveur. — Le 18 février sera le dimanche de la Septuagésime. — Le 6 mars sera le jour des Cendres et l'ouverture du jeûne de la très sainte Quarantaine. — Le 21 avril nous célébrerons avec transport la sainte Pâque de Notre-Seigneur Jésus-Christ. — Le 30 mai on célébrera l'Ascension de Notre-Seigneur Jésus-Christ; — le 9 juin, la fête de la Pentecôte; — le 20 du même mois de juin, la fête du très saint Corps du Christ. — Le 1^{er} décembre sera le premier di-

manche de l'Avent de Notre-Seigneur Jésus-Christ, à qui est honneur et gloire dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

ROME

Le Pape a adressé, le 24 décembre, une Lettre encyclique aux Evêques du monde entier, à l'occasion de son année jubilaire. En voici le résumé :

« Dans cette Encyclique, le Pape remercie Dieu des consolations que lui a apportées son Jubilé.

« Il remercie l'Episcopat et les catholiques des témoignages d'affection et de dévouement qu'ils lui ont donnés en cette circonstance. La Providence a ravivé la foi et le sentiment religieux dont il attend les meilleurs fruits.

« Léon XIII rappelle que sa grande préoccupation a toujours porté sur les principaux points de la doctrine chrétienne. Dans cette Encyclique, il rappelle quels sont les devoirs de vie chrétienne, car la foi sans les vertus chrétiennes est chose vaine. Malheureusement, les mœurs de notre époque s'écartent des principes de l'Évangile, la tendance du siècle se porte vers les intérêts matériels que développent l'orgueil de la mauvaise presse, le théâtre, la démoralisation des arts, la modification de l'enseignement dans les écoles, les tendances matérialistes et athées, l'obscurcissement des vraies notions de droit et la perturbation de la vie privée et publique.

Le socialisme, le nihilisme, le communisme sont aussi des fruits de ces tendances vers les commodités matérielles. Le salut est dans le christianisme, *instaurare omnia in Christo*.

Le Pape recommande en conséquence une rénovation générale de la vie chrétienne, l'humilité, l'abnégation, le dévouement, la pratique des vertus.

En terminant, il insiste sur la nécessité, spécialement pour le clergé, de pratiquer la vertu et il implore la paix pour le genre humain, afin que tout rentre dans la tranquillité et dans l'ordre. »

NOUVELLES DES DIOCÈSES DE FRANCE

A l'occasion du centenaire de 89, M^{gr} Freppel, évêque d'Angers et député du Finistère, vient de publier un volume du plus vif intérêt sous le titre de : *la Révolution française*. Dans ce travail, le savant prélat, avec une parfaite impartialité, a étudié le mouvement politique et social qui eut pour point de départ l'année 1789; il montre de quelle manière il a été faussé par l'esprit révolutionnaire; il indique le moyen d'atteindre les vrais résultats que nos pères ont poursuivi dans un premier élan généreux et dont nous nous sommes si malheureusement écartés.

Voici la table des matières de l'opuscule de M^{gr} Freppel : AVANT-PROPOS. — I. Réformes et Révolution. — II. La Révolution fran-

çaise et le Christianisme. — III. La Révolution française et l'Europe chrétienne. — IV. La Révolution française et la Liberté. — V. La Révolution française et les Légistes. — VI. La Révolution française et l'Égalité. — VII. La Révolution française et la Fraternité. — VIII. La Révolution française et la Propriété. — IX. La Révolution française et le Travail. — X. La Révolution française et l'Instruction. — XI. La Révolution française et le Militarisme. — XII. La Révolution française et l'avenir de la France. — CONCLUSION.

Un correspondant qui est en mesure de nous garantir la vérité de ses assertions, nous adresse les lignes suivantes :

« Qui ne connaît le fameux *Noël* d'Adam :

« Minuit, chrétiens, c'est l'heure solennelle !

« Portées sur les ailes de cette puissante musique, ces belles strophes braveront les siècles. Mais si personne n'ignore le nom du compositeur qui a adapté une mélodie magistrale à de beaux sentiments exprimés en bons vers, l'auteur de ces derniers est beaucoup moins connu : c'est M. Placide Cappeau, de Roquemaure-sur-Rhône, près Avignon. Dans ces derniers temps, M. Cappeau, qui de républicain modéré en était arrivé à marcher à la tête du parti radical avancé, recherchait toutes les occasions d'affirmer ses tendances révolutionnaires. Or, comme dans ce monde-là les sentiments exprimés dans les strophes du : *Minuit, chrétiens*, ne sont guère de mode, le malheureux auteur, pour passer l'éponge de l'oubli sur cette *peccadille* de sa jeunesse, en était venu jusqu'à donner de son *Noël* une édition complètement remaniée et altérée, s'accordant avec ses convictions nouvelles et les idées de son parti ! Mais le Rédempteur qu'il avait chanté l'attendait sur son lit de mort et lui réservait une grâce suprême, sans doute en récompense de cet acte de foi de sa jeunesse. M. Placide Cappeau est mort naguère, béni et fortifié à sa dernière heure par la visite de Celui dont il avait dit :

« Le Rédempteur a brisé toute entrave ;

« La terre est libre et le ciel est ouvert !

« Il voit un frère où n'était qu'un esclave ;

« L'amour unit ceux qu'enchaînait le fer :

« Qui lui dira notre reconnaissance ?

« C'est pour nous tous qu'il naît, qu'il souffre et meurt !...

« Peuple, debout ! chante ta délivrance !

« Noël ! Noël ! chantons le Rédempteur ! »

— (Revue religieuse de Rodez.)

On n'a pas oublié la jeune Parisienne qui, le 13 décembre dernier, sortit subitement guérie de la piscine. M^{lle} Julie Lenoël, — c'est son nom — nous écrivait le 31 du même mois :

« Depuis quinze jours que je suis rentrée, je n'ai pas su prendre le temps de vous écrire. C'est que tous ceux qui me connaissent désirent me voir, et, de mon côté je suis heureuse de pouvoir faire

constater le si grand et si inespéré changement qui s'est opéré en moi.

« N'est-ce pas le meilleur moyen d'acquitter ma dette de reconnaissance que de faire connaître un aussi grand bienfait? Tout le monde est ravi, mon père tout le premier, qui ne craint plus de crier au miracle... Le médecin que j'ai revu, trouve dans ma guérison deux miracles : le premier, celui d'avoir recouvré instantanément la santé; le second, celui d'avoir pu supprimer la morphine, du jour au lendemain. Aussi va-t-il envoyer l'attestation demandée (1). »

(*Journal de Lourdes.*)

M^{gr} l'évêque de Rodez vient d'adresser au clergé de son diocèse une lettre circulaire rendant compte des examens des jeunes prêtres.

M^{gr} Bourret rend justice au zèle laborieux des jeunes membres du clergé de l'Aveyron, et signale leurs succès.

« Nous comptons déjà, parmi nos jeunes prêtres, plus de trente docteurs ou licenciés en théologie, plus de quinze licenciés ès lettres ou ès sciences, et de nombreux bacheliers. C'est quelque chose, pour la période de temps relativement courte où tous ces succès ont été obtenus.

« Continuez, Messieurs et jeunes amis, à marcher dans cette voie. Comme nous le disait un jour, à Paris, le vénérable M^{gr} Buguet, évêque de Parium, je ne puis assurer ce que le bon Dieu fera de vous tous; mais ce que je sais bien, c'est qu'on a toujours besoin de ceux qui savent et qui au savoir joignent la vertu. »

On écrit à l'*Univers* que ce n'est pas seulement à Nîmes et à Limoges que l'administration de la Mense épiscopale a été confiée à un protestant. Il en est de même à Poitiers depuis plus de dix mois. Cet administrateur ayant à vendre près de 300,000 francs de biens, donnés à la mense par les œuvres diocésaines, touchera, à cinq pour cent sur les ventes, un assez beau bénéfice pour sa peine. Mais que deviendront les œuvres?

Après la mort du cardinal Pie en 1880, l'administrateur garda la gestion dix-huit mois, pour neuf mois de vacance, opéra pendant ce temps environ 19,500 francs de recettes et, sur ce chiffre, se fit administrer, par le ministre, pour sa part, 9,500 francs.

L'*Univers* conclut que c'est « non plus de l'administration, mais du brigandage. »

Sous ce titre : *Une infamie*, nous lisons dans la *Croix* :

« Un colonel du génie voulait naguère obliger, contre tout droit, un de ses soldats à commettre cette infamie qu'on appelle le duel. Le soldat est venu à Paris, au bureau de ce journal, nous demander son droit.

« Nous lui répondîmes : Si vous avez de l'honneur, du courage

(1) L'heureuse malade est logée faubourg Saint-Denis, 157.

et surtout de la foi, vous devez refuser; et si vos camarades, vos officiers, votre colonel vous persécutent, vous devez être prêt à mourir plutôt que de céder.

« Ce soldat avait reçu un coup de poing en plein visage parce qu'il était chrétien, et ne s'était pas défendu; son agresseur avait fait de la prison, et le colonel exigeait qu'après cette expiation le chrétien se batît en duel avec le polisson. Le soldat resta fidèle à l'honneur et à la foi : il refusa.

« La colère du colonel n'eut point de borne; il voulait faire passer le chrétien en conseil de guerre, mais il ne trouva point de texte de loi; le ministre ne lui accorda pas les mesures exceptionnelles qu'il sollicitait; il dut se contenter d'exiler le soldat fidèle en un détachement isolé, ne voulant pas supporter la vue de celui dont l'héroïsme désarmé avait vaincu sa puissance.

« Ce soldat vient de recevoir son congé. Il a donné, au dix-neuvième siècle, le spectacle glorieux de ces soldats de la Rome païenne qui préféraient le fouet, le déshonneur et la mort à une obéissance sacrilège. »

Ces jours derniers, un officier de dragons à Paris, aurait commis le même abus de pouvoir, disons le mot, la même infamie, sans trouver le même courage chez sa victime, et les journaux duellistes ne sauraient point la flétrir. Nous n'aurons pas cette faiblesse. Voici comment le *Cri du Peuple* et deux autres feuilles racontent l'assassinat, qu'ils appellent *Scandale militaire* :

« Un scandale militaire a vivement émotionné la majeure partie des cavaliers du 16^e régiment de dragons, en garnison à Paris.

« Il s'agit d'un jeune homme entré dans ce régiment en qualité de volontaire.

« Comme tout nouveau venu, suivant la stupide habitude des chambrées, J. D... était en butte aux tracasseries de ses camarades. D'un caractère très doux, bien que d'une force au-dessus de la moyenne, et peut-être même à cause de cela, l'engagé volontaire laissait faire et laissait dire sans se plaindre et sans corriger, comme c'eût été son droit, ceux de ses compagnons de chambrée dont les plaisanteries ridicules dépassaient souvent les limites permises ou admises.

« Au mois de novembre dernier, J. D... venait de rentrer dans sa chambre. Un de ses camarades, pris de boisson, l'insulta grossièrement et le taquina tant et si bien que, perdant patience, J. D... le menaça d'une correction bien méritée.

« L'ivrogne, s'emparant alors de son sabre, se précipita sur l'engagé volontaire et lui en porta plusieurs coups qui lui firent de légères blessures.

« Le capitaine, mis au courant de ce qui venait de se passer, au lieu d'indulger au soldat ivre la punition que méritait sa conduite, obligea les deux hommes à aller sur le terrain.

J. D... n'était pas un lâche, il s'en faut; mais, fort de son droit et sentant bien qu'un duel dans de telles conditions n'était pas une solution, il fit observer à son capitaine que les torts n'étaient pas de son côté, qu'il avait eu longtemps une patience à toute épreuve, et qu'enfin l'adversaire qu'on lui proposait était d'une force trop supérieure à la sienne en matière d'escrime pour qu'il fût possible de l'obliger à se mesurer avec lui.

« Le capitaine ne tint aucun compte de ces observations, et, le 30 novembre, J. D... se battit au sabre à l'École-Militaire.

« Il fut blessé au bras. L'artère fut atteinte. J. D... fut conduit à l'infirmerie, où il resta quatre jours sans soins suffisants, prétend-on.

« Son état ayant empiré, le major se décida à l'envoyer à l'hôpital militaire du Gros-Caillou.

« Le malheureux y est mort le 1^{er} janvier, au milieu d'horribles souffrances.

« Nous attendons le résultat de l'enquête que le Ministre de la Guerre ne peut manquer d'ouvrir. »

« L'enquête juste, c'est que l'officier qui a abusé de son autorité pour exiger un crime abominable devant la société et devant l'Eglise soit dégradé, puis condamné plus sévèrement que les simples et grossiers assassins qui détoussent simplement les voyageurs pour satisfaire leur cupidité.

« Eh bien, l'enquête du ministère se heurtera au préjugé qui absout toutes les lâchetés quand on les commet à propos de duel, et l'officier excommunié et assassin continuera à figurer dans l'armée française,

« Ah ! s'il était officier de la marine française, les camarades le mettraient vite à la porte, car, dans la marine, un officier, fût-il amiral, qui exigerait un duel de deux soldats, même s'il ne s'en suivait pas de mort, serait réputé au moins fou.

« S'il était officier anglais, il serait non seulement mis à la porte de l'armée, mais poursuivi comme assassin. Le peuple anglais n'admet pas la folie du duel.

« L'enquête du ministère dira que l'usage permet cela, comme l'usage permettait d'abuser d'un esclave et excusait dans l'antiquité tous les crimes vis-à-vis d'eux, en raison d'un préjugé.

(Univers.)

Une amie du clergé.

M^{me} Goupil a consacré sa fortune, son activité et son intelligence aux œuvres catholiques. Voici en quels termes la *Semaine catholique* de Séz fait l'éloge de son zèle pour l'éducation des jeunes clercs :

« Son œuvre par excellence fut celle des jeunes clercs.

« Il y a environ une trentaine d'années, M^{me} Goupil s'aperçut que les vocations ecclésiastiques diminuaient; que les riches, parce que l'Eglise était pauvre, ne lui donnaient plus leurs fils; que le sacerdoce devait se recruter, comme à l'origine, dans les rangs du peuple dont les ressources sont modiques. En même temps, sa foi lui découvrait que ce serait une chose agréable à Dieu que de lui donner des ministres qui travailleraient à sa gloire. Son mari et elle en recueilleraient de grands avantages; car ces prêtres, qui leur seraient redevables du sacerdoce, se souviendraient d'eux à l'autel, et feraient descendre sur leurs âmes des grâces abondantes. Toute pleine de ces pensées, elle s'en ouvrit à M. Goupil, et, de concert avec lui, elle mit la main à l'œuvre. Dire le nombre des vocations sacerdotales qu'elle a soutenues est chose impossible. L'Eglise lui doit des centaines de prêtres. Quand le curé d'une paroisse voyait, à l'époque de la première communion, un enfant intelligent et pieux qui manifestait le désir d'être prêtre, mais dont la famille n'était pas dans l'aisance, il venait trouver M^{me} Goupil,

ou lui écrivait, afin de s'entendre avec elle. Elle recevait continuellement de ces visites ou de ces lettres; il lui en venait de toutes parts : non seulement du diocèse de Séez, mais de ceux de Laval, du Mans, de Bayeux, même du Centre et du Midi de la France. Le nombre des élèves qu'elle soutenait, pourquoi ne le dirions-nous pas? s'élevait dans ces derniers temps à deux cent quatre-vingts. Aux uns, elle donnait cinquante francs, jamais moins; aux autres, cent francs; aux autres, deux cents; à quelques-uns, la pension tout entière : il y en avait même qu'elle entretenait de tout. Ses relations avec les prêtres qui s'occupaient de ces enfants, et les enfants eux-mêmes, étaient continuelles. Elle-même lisait leurs lettres et répondait à toutes. On lui proposa plusieurs fois d'alléger un fardeau si pesant; elle ne voulut jamais y consentir : c'était son œuvre de prédilection : elle ne pouvait se résoudre à s'en décharger sur un autre. Elle y consacrait ses jours, et quelquefois une partie de ses nuits, tant elle y attachait d'importance, tant elle y mettait de dévouement. O femme! nous admirons votre foi et votre dévouement. Tous ces prêtres que vous avez donnés à l'Eglise offriront pour vous le sang de Jésus-Christ et jusqu'à leur dernier jour ils rediront vos louanges. »

NOUVELLES DES PAYS ÉTRANGERS

Le *Times* est informé de Berlin que, conformément au désir qu'en avait exprimé l'empereur, l'Union-Club, sorte de Jockey-Club allemand, a décidé de ne plus organiser de courses le dimanche.

— L'archevêque de Cologne (Prusse), M^{sr} Crementz, rend visite trois fois par semaine à l'impératrice douairière Augusta, veuve de l'empereur Guillaume, mort au mois de février, et mère de l'empereur Frédéric, mort trois mois après. Aussi, dans les cercles de la cour, croit-on que l'impératrice est sur le point d'embrasser le catholicisme si ce n'est déjà fait.

— Il y a en ce moment, en Hollande, trois cent soixante-dix postes de ministres protestants vacants, et pour remplir ces vacances, sept candidats seulement sont disponibles. Cela n'indique-t-il pas que le protestantisme est aux abois? Toujours les protestants ont été protégés, favorisés, aidés de toutes manières, et voilà où ils en sont. Le catholicisme, au contraire, jadis persécuté en Hollande, toujours tenu à l'écart, fleurit, s'étend, et produit assez de prêtres, non-seulement pour desservir les paroisses, mais encore pour en envoyer au loin gagner des âmes à Jésus-Christ.

Dans un très intéressant discours qu'il vient de prononcer à l'occasion du *Triduum* de saint Pierre Claver, M^{sr} Fava, évêque de Grenoble, résume ainsi les progrès du catholicisme en Afrique : « L'Afrique qui, au commencement de ce dix-neuvième siècle, était plongée dans un sommeil de mort et ne possédait que des

catholiques dispersés çà et là, sur quelques-uns de ses rivages, compte aujourd'hui :

« Dix-sept préfectures apostoliques; — Vingt-un vicariats apostoliques; — Douze évêchés, y compris les huit sièges épiscopaux établis dans les deux possessions espagnoles et portugaises; — Deux archevêchés; — L'Afrique septentrionale, 497,030 catholiques; — L'Afrique occidentale, 1,026,950; — L'Afrique méridionale et orientale, 39,000; — Les îles de la mer des Indes, 296,940; — Les îles de l'océan Atlantique, 796,000.

« En tout, 2,655,920 catholiques. Ce chiffre, vu le passé, est admirable : mais, en réalité, il devrait nous arracher des larmes, puisque la population totale de l'Afrique est estimée au chiffre de deux cent six millions. A peine près de trois millions sur deux cent six millions ! De sorte qu'il y a dans ce vaste continent africain plus de deux cent millions de sauvages !

« On dira : il y a là beaucoup de musulmans... C'est vrai, le musulman croit en un seul Dieu : mais sa religion admet l'esclavage en principe, et son peuple le pratique pour l'homme et surtout pour la femme.

« Est-ce que, au lieu de se quereller, de faire de folles dépenses pour mettre sur pied des armées de plusieurs millions d'hommes, les nations européennes ne feraient pas mieux d'aller civiliser l'Afrique, en y jetant leurs hommes et leur or ?

Il y a dans les environs de Nimègue, sur les confins de la Hollande et de l'Allemagne, dans un petit village nommé Kevelaer, une chapelle dédiée à la sainte Vierge, où de nombreux pèlerins se rendent chaque année. Ces pèlerinages se font comme jadis dans le plus grand recueillement : on n'y entend d'autres paroles que celles du *Pater* et de l'*Ave Maria*, ces pieux fidèles récitant le Rosaire en commun tout le long de la route. Les enfants et les infirmes suivent dans des voitures qui vont au pas et peuvent ainsi se joindre à leurs compagnons pour réciter la couronne en l'honneur de Marie.

Parmi les conducteurs qui, chaque année, accompagnaient ces voitures se trouvait un bon père de famille, protestant de naissance, qui, entraîné par l'exemple, récitait de tout cœur l'*Ave Maria*. Au retour d'une de ces pieuses excursions, le brave homme devint malade, et se sentant près de sa fin, il demanda à sa femme de lui faire venir un prêtre catholique qu'il désigna et qu'il avait rencontré plusieurs fois dans les pèlerinages.

Celle-ci, étonnée, lui dit : « Mais, faites plutôt venir notre ministre protestant; qu'avez-vous besoin de ce monsieur-là ? »

Il insiste, disant qu'il avait à parler à ce prêtre. On le pria donc de venir. Le pauvre malade dit alors au ministre de Dieu que, depuis qu'il était retenu au lit, sans cesse il répétait ces paroles qui l'avaient déjà tant touché dans ses courses à Kevelaer :

« Sainte Marie, Mère de Dieu, priez pour nous, pauvres pécheurs, » et c'est, ajouta-t-il, la sainte Vierge qui m'a poussé à

vous faire appeler. J'aime tant cette prière de l'*Ave Maria*, et ces paroles si consolantes me touchent.

Le prêtre l'interrogea, et l'ayant trouvé dans d'excellentes dispositions pour embrasser la vraie foi, il lui conféra les sacrements.

Sa famille, édifiée et touchée par ce spectacle si consolant, se convertit tout entière au catholicisme.

Ce petit trait fait voir une fois de plus combien Marie aime les hommes et avec quelle libéralité cette bonne Mère récompense le moindre acte de dévotion fait en son honneur.

(Semaine de Québec.)

Un jour, un jeune membre de l'Université d'Oxford, « sous-gradué » du collège Saint-John, découvrit chez un marchand de curiosités un ancien vitrail représentant l'image de la Vierge. Cet objet l'attira, il en fit l'acquisition, et pour en jouir plus à son gré, il le fit poser à la fenêtre de son cabinet de travail. Cette singularité lui attira les reproches des administrateurs du collège, et, comme le jeune homme se montrait peu disposé à en tenir compte, le conseil s'assembla et, après mûre délibération, déclara qu'on ne souffrirait pas plus longtemps ce signe de superstition romaine. « Soit, dit l'accusé, le vitrail disparaîtra, mais je sortirai avec lui. » Il fit donc comme il l'avait dit. Puis il se mit à réfléchir sur cet étrange ostracisme qui, épargnant des images beaucoup plus profanes, proscrivait impitoyablement celle de la Mère du Sauveur. Il interrogea la tradition, et elle lui répondit. Quand il vit où était la véritable Eglise, il n'hésita pas à devenir son enfant, brisant les liens les plus chers, renonçant aux plus riantes espérances, se condamnant à un exil dont l'exaspération de sa famille augmentait encore la rigueur. Quelques années après, il était prêtre catholique, religieux de la Compagnie de Jésus, et il exerçait le saint ministère dans une des principales villes du Royaume-Uni.

— *Lettre encyclique de Sa Sainteté Léon XIII*, sur la Liberté humaine. Texte latin avec traduction française, accompagnée de notes et d'une table analytique, prix : 0 fr. 50, 0 fr. 75, 2 francs, 0 fr. 25, 0 fr. 46, 1 franc. Société de Saint-Augustin, Lille.

— *La Bible maternelle*, entretiens familiers d'une mère avec ses enfants, sur la Genèse (1^{re} époque), par la tante Marguerite. — 1^{re} année d'enseignement religieux. — Livre de lecture courante. — Format in-12, de 210 pages, prix, broché, 0 fr. 90; — cartonné, 1 fr. 25. — Société de Saint-Augustin, Lille.

— *Saint Stanislas Kostka*, par le P. Rouvier, in-16 de 40 pages avec filets rouges, prix : 0 fr. 35.

Saint Louis de Gonzague, par le P. Rouvier, in-16 de 43 pages avec filets rouges, prix : 0 fr. 35.

BULLETIN DE TOULOUSE

Par décision de Monseigneur le Cardinal Archevêque de Toulouse, agréée par décret présidentiel, M. l'abbé Daram, vicaire de la cathédrale, a été nommé curé-doyen de Saint-Lys.

— La retraite mensuelle des prêtres a eu lieu, mercredi dernier, au Grand Séminaire. Si nous faisons encore une fois mention de cet exercice, c'est pour dire que, sur une simple annonce datant de plus d'un mois, le nombre des membres présents a été considérable. On peut en conclure que ce pieux rendez-vous entre décidément dans les habitudes de notre clergé.

— Samedi 5 janvier, l'église Saint-Sernin a été visitée par M^{gr} Nersès Vartabed, vicaire patriarchal Arménien catholique, dont la résidence est à Déir-Elzor, dans les régions de l'Euphrate. Ce prélat qui exerce les fonctions de chorévêque, voyage en France pour les affaires de sa mission.

— Les grands préparatifs qui ont été faits pour la décoration de l'église métropolitaine annoncent que le *Triduum* en l'honneur des trois nouveaux saints y sera célébré avec une extraordinaire solennité; on trouvera plus bas l'ordre des cérémonies avec les noms des officiants et des prédicateurs. Dans notre précédent numéro nous avons donné le détail complet des compositions musicales qui seront exécutées.

La *Vie* des nouveaux canonisés fait partie du *Supplément*.

Nous donnons ici, selon notre usage, le relevé des enterrements civils qui ont eu lieu à Toulouse, pendant l'année expirée. Le chiffre avait été de 16, pour 1887; de 13, pour 1886; de 24, pour 1885 et de 22 pour 1884. Il est de 19, pour l'année 1888.

Dans ce nombre se trouvent huit enfants au dessous de l'âge de deux ans, dont trois n'ayant pas été baptisés ne pouvaient en aucune façon être inhumés par l'Eglise. Ces derniers ne devraient pas entrer en ligne de compte.

Les adultes sont au nombre de 11 : 7 hommes et 4 femmes. Trois d'entre eux étaient étrangers, inconnus et simplement de passage à Toulouse.

Parmi les huit résidant dans notre ville, deux vivaient en concubinage notoire, deux tenaient des maisons de débauche, deux n'ont recouru à la sépulture civile que pour échapper aux modiques frais du culte; un enfin a été réclamé par la société de « la *Libre-Pensée* », malgré les parents qui avaient commandé des obsèques religieuses.

Au point de vue des professions, nous trouvons, parmi les hommes, 2 tailleurs, 2 cordonniers, 1 maçon, 1 menuisier, 1 limonadier.

Les 19 cas se distribuent entre les paroisses de la manière suivante : Saint-Etienne, 1; Saint-Sernin, 4; Saint-Pierre, 3; Saint-Aubin, 4; Saint-Nicolas, 1; Saint-Exupère, 1; la Daurade, 1; le Sacré-Cœur, 1; les Hospices, 3.

Dans l'état ci-dessus nous ne mentionnons pas les suicidés qui ont été privés des honneurs de la sépulture ecclésiastique. Le nombre en est de 14.

Nous n'accompagnons d'aucune réflexion le tableau qui précède ; elles se présenteront d'elles-mêmes à l'esprit de nos lecteurs.

Le chiffre total des sépultures pour la ville de Toulouse, pendant l'exercice 1888, a été de 3,049. Dans ce nombre sont compris 42 protestants, 3 israélites et 165 morts-nés.

C'est avec un vif sentiment de douleur que nous apprenons la mort de M. l'abbé Suslaborde, prêtre décédé à Toulouse dans sa paroisse de la Dalbade.

M. l'abbé Jean-Baptiste-Elise-Célestin Suslaborde, avait été prêtre du diocèse d'Aire, ex-desservant dans ce diocèse et enfin auxiliaire à l'église de Notre-Dame la Dalbade à Toulouse.

Dès son arrivée à Toulouse, il avait su mériter l'estime et l'affection de tous ceux qui l'ont connu, et principalement du clergé toulousain.

Il était excessivement modeste dans ses rapports avec ses confrères et amis. Ce qu'on admirait surtout en lui c'était sa bonté et sa douceur de caractère. Il avait une foi vive, une foi à toute épreuve et la franchise brillait dans tous ses actes.

(Semaine d'Aire.)

Voici la lettre écrite du séminaire des Missions étrangères, rue du Bac, à Paris, le 31 décembre, au sujet de la mort du très regrettable P. Pédemon.

« J'ai la douleur de vous annoncer la mort d'un des généreux enfants du diocèse de Toulouse, M. Lucien-Casimir Pédemon, missionnaire du Tonkin méridional.

« Voici les détails que nous donne sur cette mort cruelle, Monseigneur Pineau, vicaire apostolique de cette Mission :

« Le P. Pédemon ayant accompagné en qualité d'interprète M. le capitaine Laffite dans une reconnaissance qu'il allait faire sur le Song-La, où des pirates chinois venaient de lui être signalés, a été atteint d'une balle qui lui a traversé la tête de part en part. La mort a été instantanée. C'est le 8 novembre, à la tombée de la nuit, pendant qu'il remontait tranquillement un arroyo, assis dans une barque à côté du capitaine, que des pirates, cachés dans les broussailles, ont tiré sur lui presque à bout portant. Après avoir fait signe à la barque de redescendre en toute hâte avec le corps du Père, le capitaine sauta à terre avec ses hommes pour charger l'ennemi.

« Désigné au mois d'août de l'année dernière pour ramener chez eux les chrétiens du P. Satre, voilà qu'il vient de tomber comme lui sous les balles de l'ennemi.

« La mort du P. Pédemon est une perte presque irréparable pour la Mission, surtout en ce moment. Depuis la mort des PP. Blanck et Satre, il était le seul qui connût un peu le laotien. Depuis qu'il avait rapatrié les néophytes du P. Blanck, échappés aux massacres

de 1885, et qu'il voyait de nouvelles conversions se préparer, il continuait à étudier la langue avec beaucoup d'ardeur. Juste au moment où il paraissait comme nécessaire et où je croyais pouvoir compter sur lui pour le rétablissement de la Mission des sauvages, voilà qu'il nous échappe : *Quàm incomprehensibilia sunt judicia ejus et investigabiles viæ ejus!*

« M. Lucien-Casimir-Marie Pédemon, fils de Jean-Baptiste et de Magdeleine Dario, était né le 25 septembre 1852 à Toulouse, boulevard d'Arcole (paroisse de Saint-Sernin). Entré diacre à notre séminaire, le 17 mars 1875, il fut ordonné prêtre le 11 mars 1876 et partit le 20 avril suivant pour le Tonkin méridional, où il a toujours travaillé avec zèle et dévouement. »

La communauté de la Sainte-Famille-de-Nazareth, du Plan, près Cazères-sur-Garonne, vient d'être éprouvée par un deuil qui sera partagé par un grand nombre de bonnes âmes, dans le diocèse et au delà.

Sœur Marie-Philomène, longtemps supérieure générale et depuis peu démissionnaire pour cause de santé, a rendu, le 6 janvier, sa belle âme à Dieu.

S'il est vrai qu'une sainte mort est d'ordinaire le reflet et le couronnement d'une sainte vie, il n'est plus possible de ne pas admirer cette noble existence, consacrée presque tout entière à la direction d'une œuvre éminemment chrétienne.

Durant ces dernières années d'un repos devenu nécessaire, quel oubli complet d'un pouvoir si longtemps exercé ! Quelles attentions et quels aimables procédés à l'égard de toutes ses chères filles, en qui elle ne veut plus voir que des sœurs et des amies ! Mais surtout quelle soumission, admirable de simplicité et de foi, pour celle à qui était échu le fardeau qui avait épuisé ses forces !

Ces témoignages d'un esprit profondément religieux ont pris, dans sa dernière maladie, un caractère de véritable sainteté : humilité parfaite, obéissance extrême, résignation inaltérable dans ses cruelles souffrances, aspirations incessantes vers Dieu, regards prolongés et amoureux sur les images vénérées de Jésus sur la croix et de la Sainte Famille, tout en elle portait l'empreinte d'une âme prédestinée.

Il était trop juste de rendre à une telle mémoire les honneurs qui lui étaient dus. Tout le monde l'a compris. De son côté, la paroisse s'est montrée digne de son renom de foi et de piété. Une affluence considérable, une expression de tristesse et de sincère regret peinte sur tous les regards, la présence des autorités locales et du clergé du voisinage, un recueillement profond, des larmes abondantes, un ordre parfait, rien ne manquait pour donner à la cérémonie funèbre la signification d'un deuil public et d'un douloureux événement.

Du haut du ciel, le vénérable fondateur de la Sainte-Famille, du Plan, le pieux abbé Noguiez, a dû reconnaître la vitalité de son œuvre dans le beau triomphe d'une parente qui sut si bien la soutenir et l'édifier.

Les exercices d'une Mission ont commencé, dimanche dernier, dans la paroisse de Montauban, près de Bagnères-de-Luchon. Ils sont prêchés par le R. P. Dubor, prêtre du Sacré-Cœur, du Calvaire de Toulouse; ils finiront le 20 janvier.

Le *Journal officiel* publie la liste des jeunes gens qui ont obtenu les premiers numéros à la suite du concours qui a eu lieu dans les cinq ports militaires le 15 novembre 1888, et que, par décision en date du 8 décembre 1888, le ministre de la marine et des colonies a nommés apprentis mécaniciens des équipages de la flotte, pour être admis en cette qualité à l'Ecole de Brest.

Dans cette liste, qui contient soixante-sept noms et qui est dressée par ordre de mérite, les numéros 1, 2, 4, 5, 6, 7, 8, 10, 12, 13, ont été obtenus par les élèves des Frères.

On écrit de Bordeaux :

« Nous avons assisté, il y a quelques jours, à l'inauguration et à la bénédiction des orgues du collège de Saint-Genès, célébrées par M^{gr} l'Evêque d'Agen. Plusieurs organistes se sont fait admirer et entre autres nous avons eu le plaisir d'entendre M. Omer Guiraud, de Toulouse, qui, selon nous, a emporté la palme; c'était aussi l'opinion générale : nos journaux étaient du même avis.

CONFÉRENCES THÉOLOGIQUES AUX DAMES DU MONDE.

Le 21 janvier, le R. P. Guillermin, professeur à l'Institut catholique, reprendra les conférences qu'il avait inaugurées il y a quelques années, on s'en souvient, dans le but de faciliter aux dames et aux jeunes personnes du monde la connaissance approfondie de la doctrine chrétienne. Elles auront lieu, comme de coutume, dans la chapelle du Saint-Nom-de-Jésus, rue du Vieux-Raisin, tous les lundis, à quatre heures précises, jusqu'à Pâques.

L'exposition du Dogme catholique a fait l'objet du cours durant les six années précédentes; cette année, le R. Père abordera la *Morale chrétienne*, et dans une sorte d'Introduction générale, il en exposera les principes fondamentaux. Ces questions assez rarement traitées, au moins dans leur ensemble, devant les simples fidèles, auront pour un grand nombre l'attrait de la nouveauté; mais elles se recommandent surtout par leur intérêt intrinsèque et par leur utilité. Aucun sujet, en effet, ne se rapporte plus immédiatement à la direction de la vie pratique et ne saurait plus efficacement favoriser l'intelligence et l'amour de la vertu véritable et de la solide piété; aucun ne s'impose davantage à l'attention des personnes sérieuses en ce moment où, par l'enseignement de la *morale civique*, on s'efforce de fausser la conscience et de ramener la société au paganisme. C'est à la femme que revient principalement, dans la famille, le soin de former le cœur de l'enfant: étudier d'une manière approfondie la science morale est donc pour elle un des plus impérieux devoirs.

On peut dès à présent, se procurer des cartes d'abonnement pour

les *conférences théologiques*, au couvent du Saint-Nom-de-Jésus, 8. rue des Régans.

**Triduum toulousain en l'honneur des nouveaux Saints
de la Compagnie de Jésus, à la cathédrale.**

Dimanche, 13 janvier.

SAINT ALPHONSE RODRIGUEZ.

Matin. — 7 h., messe de communion pour les élèves du pensionnat Saint-Joseph.

8 h., messe de communion, célébrée par M. l'abbé *Delpech*, archiprêtre de la cathédrale. — Allocution par le R. P. *Régnault*, S. J. — Chants par la congrégation des Enfants de Marie de Saint-Etienne.

10 h., grand'messe pontificale, célébrée par le T. R. P. D. *Candide*, abbé de la Trappe de Notre-Dame-du-Désert. — Messe en musique avec orgue et orchestre.

Soir. — 3 h., vêpres. — Panégyrique du saint par le R. P. *Elisée*, carme-déchaussé de la maison de Montpellier. — Salut solennel.

Lundi, 14 janvier.

SAINT JEAN BERCHMANS.

Matin. — 7 h., messe de communion pour les élèves du Petit Séminaire.

8 h., messe de communion, célébrée par M. l'abbé *Albouy*, curé de Saint-Sernin. — Allocution par le R. P. *Régnault*, S. J. — Orgue.

10 h., grand'messe pontificale, célébrée par M^{sr} *Billard*, évêque de Carcassonne. — Messe chantée par les élèves du Grand Séminaire.

Soir. — 3 h., vêpres. — Panégyrique du saint par le R. P. *Pezzella*, des Frères Prêcheurs de la maison de Toulouse. — Salut solennel.

Mardi, 15 janvier.

SAINT PIERRE CLAVER.

Matin. — 7 h., messe de communion pour les élèves de l'Immaculée-Conception (Caousou).

8 h., messe de communion célébrée par M. l'abbé *Bernadot*, vicaire général. — Allocution par le R. P. *Régnault*, S. J. — Orgue.

10 h., grand'messe pontificale, célébrée par S. EM. LE CARDINAL DESPREZ, archevêque de Toulouse. — Messe à grand orchestre du Sacré-Cœur (Gounod).

Soir. — 3 h., vêpres. — *Magnificat* solennel : chœurs, soli, grand orchestre (R. P. L. Comire, S. J.). — Panégyrique du saint par M^{sr} *Lamothe-Tenet*, recteur de l'Institut catholique. — Salut solennel. Quête pour l'Œuvre des écoles chrétiennes libres.

8 h. 1/4. petites vêpres avec orgue (chaises gratuites), allocution par le R. P. *Candeloup*, S. J. — Procession des reliques. — Salut.

Nous donnons en un supplément de douze pages les notices sur les trois saints, avec des prières et divers renseignements se rapportant au Triduum annoncé ci-dessus.

Ce supplément contient quatre gravures. On le trouvera au prix de cinq centimes, aux mains de nos distributeurs. Il sera expédié pour le même prix aux personnes du dehors qui en feront la demande. Nos abonnés l'ont déjà reçu.

INDULGENCES.

Tous les fidèles pourront gagner, chacun des jours où ces saints seront glorifiés, une indulgence plénière aux conditions ordinaires et en priant quelque temps aux intentions du Souverain Pontife dans l'église où se feront les solennités.

De plus, ils pourront gagner une indulgence partielle de sept ans chacun de ces mêmes jours, en faisant une visite dans ladite église et en y priant aux intentions du Souverain-Pontife. Toutes ces indulgences sont applicables aux âmes du purgatoire.

(Décrets de la Sacrée Congrégation des Rites, 28 janvier 1888, 17 avril 1888.)

Son Eminence le Cardinal Desprez, archevêque de Toulouse, accorde cent jours d'indulgence aux fidèles qui réciteront les invocations suivantes :

Saint Pierre Claver, apôtre des nègres et patron des missions d'Afrique, priez pour nous !

Saint Jean Berchmans, nouveau patron de la jeunesse, priez pour nous !

Saint Alphonse Rodriguez, modèle d'humilité et de mortification, priez pour nous !

Apparition de saint Alphonse Rodriguez à Toulouse, en 1652.

Dans les trois courtes notices que nous avons publiées en supplément sur les nouveaux saints de la Compagnie de Jésus, nos abonnés ont lu avec édification la biographie de saint Alphonse Rodriguez. L'humble portier de Majorque n'est pas un inconnu pour notre cité, et Toulouse jadis a été honorée de sa visite. Voici dans quelles circonstances. Nous empruntons ce récit à un vieux manuscrit latin de 1652.

A cette époque, la peste sévissait à Toulouse. « Or, dit l'ancien chroniqueur, le F. Jacques Vidaleuc, coadjuteur temporel de la Compagnie de Jésus, fut saisi tout à coup par une fièvre violente, et, après huit jours de mal continu, il était en péril de mort. Alors, le Frère eut l'inspiration d'invoquer Alphonse Rodriguez, décédé à Majorque, en odeur de sainteté (1617).

« Au même instant, le malade, dont la cellule (1) était plongée dans l'obscurité, aperçut clairement devant lui Alphonse Rodriguez tout resplendissant de lumière. Alphonse s'approche du mourant et attache sur lui son regard empreint d'une extrême bienveillance. Cette vision dura l'espace d'un *Miserere*.

« Entre temps, le céleste visiteur, immobile et les yeux toujours fixés sur l'infirmes, souffla par trois fois sur lui et l'environna tout entier d'un parfum délicieux. Or, telle fut la puissance de ce parfum, que, plusieurs mois après, le F. Vidaleuc en éprouvait la pénétrante suavité, et, au moment où j'écris, il la ressent toujours.

« Après cette triple insufflation, Alphonse Rodriguez demeura quelque temps encore auprès du malade, qui ne cessait de le contempler ; puis, peu à peu, la merveilleuse vision s'évanouit. Mais, sur l'heure, toute fièvre disparut et, peu après, le malade était parfaitement guéri. »

Ainsi parle la vieille chronique. Nous avons pensé que ce récit des anciens âges ne déplairait pas à nos lecteurs, et nous l'avons traduit à la louange de cet humble et saint portier, que, aujourd'hui dimanche, Toulouse s'apprête à glorifier. Puisse-t-il encore provoquer dans le cœur de tous les fidèles qui prendront part à son triomphe une vive et douce confiance en sa puissante intercession!

Note sur la messe composée par saint François de Borgia, qui doit être exécutée à Toulouse dimanche, premier jour du Triduum en l'honneur des trois nouveaux saints de la Compagnie de Jésus.

Voici le résumé de ce que dit sur saint François de Borgia musicien un de ses historiens les plus complets, le cardinal Cienfuégos, dans sa vie du saint, liv. II, chap. II :

« Dès que le marquis de Lombay (c'était le nom du saint avant la mort de son père, le duc de Gandie) se fut engagé dans les liens du mariage, en 1532, à l'âge de vingt-deux ans, il se fit un devoir d'abandonner la plupart des honnêtes récréations de sa vie de jeune homme. Il n'en garda que deux : celle de la chasse et de la musique. Doué d'une voix sonore et douce, il étudia l'art du chant et il apprit à diriger son bel organe avec une telle habileté qu'il pouvait, à bon droit, passer pour un maître dans cet art.

« Son goût et sa piété lui avaient fait très vivement sentir le manque de dignité, d'intelligence et d'onction qui rabaisait alors les compositions de la musique appelée religieuse. Aussi dans son zèle il forma le dessein d'entreprendre cette réforme des chants d'église que le Concile de Trente allait prescrire quelques années plus tard (1545-1563), et que Palestrina réalisera à Rome quarante ans après (1565) avec un succès éclatant. C'est pourquoi il commença à s'appliquer à l'étude de la composition avec une ardeur extrême, de tout son cœur, dit son historien, et il y fit de si rapides et de si grands progrès que le mérite de ses compositions, exécutées d'abord à Gandie sous sa propre direction, fut bientôt reconnu de l'Espagne tout entière. Les maîtres de chapelle des grandes cathédrales mettaient un vif empressement à se les procurer. De ses *Messes*, de ses *Magnificats* et de ses autres *Motets*, on fit plus tard un recueil intitulé : *Œuvres musicales du duc de Gandie*.

(1) Dans l'ancien Collège des Jésuites, qui est le Lycée actuel de Toulouse.

« Jamais, quelque instance qu'on lui fît, il ne voulut mettre en musique des paroles profanes. Il ne pouvait même souffrir de les entendre chanter. Les louanges de Dieu, les paroles de l'Eglise et le noble jeu de l'orgue furent seuls les sujets auxquels il consacra ses talents musicaux.

« Plus tard, austère religieux et même général de la Compagnie de Jésus, il ne perdit point son goût pour la musique sacrée. Pendant les loisirs forcés d'une longue convalescence, quelques années avant sa mort, il se reposait en mettant en musique le très long Psaume 118^e, *Beati immaculati in via*, qui forme les Petites heures du Bréviaire. Cette œuvre « d'un art admirable » disent les Bollandistes, fut exécutée à Rome et applaudie de tous. Palestrina, ainsi noblement encouragé par l'exemple d'un si saint et si haut personnage, dut, sans aucun doute, se trouver parmi les auditeurs; car il était alors à Rome (1565-1572) dans l'éclat de ses récents triomphes.

« Quant à l'authenticité de la messe annoncée, elle ne saurait faire le moindre doute lorsqu'on aura appris qu'elle est garantie par le curé actuel de Gandie. En envoyant à Toulouse la copie tirée sur les vieux cahiers de sa maîtrise, il avait soin d'ajouter que dans sa paroisse « cette musique véritablement religieuse avait toujours été considérée comme une messe de *nuestro santo Duque*. »

« L'accompagnement des instruments à cordes qui lui a été ajouté, afin de doubler et de rehausser les voix, remplace celui qui anciennement y jouait le même rôle, seulement avec des instruments à bec, criards et vulgaires, incomparablement moins sérieux, moins expressifs et moins religieux que les instruments modernes à cordes.

« M. Ambroise Thomas, l'éminent directeur du Conservatoire de musique de Paris, qui voyait cette messe dernièrement, en admirait hautement la correction classique, l'habileté, l'élégance même, et surtout le style grave et pieux qui en font, disait-il, une page digne de Palestrina. »

L'enlèvement du pape Pie VII.

Dans notre dernier numéro nous avons raconté l'enlèvement du pape Pie VI qui eut lieu le 20 février 1798 par ordre du gouvernement de la République française. Notre récit était un abrégé de celui de l'Italien Baldassari qui habitait à cette époque le Vatican et qui fut témoin oculaire de l'événement. (Voir *l'Histoire de l'enlèvement et de la captivité de Pie VI*, par Baldassari, traduite de l'Italien; 1 vol. in-8° de 624 pages. Paris, Adrien Leclère, rue Cassette, 1839.)

Le Souverain-Pontife traîné successivement à Sienne, à la Chartreuse de Florence, à Parme, à Turin, à Briançon, à Grenoble, arriva en fin à Valence (Drôme), où il fut enfermé dans la citadelle; c'est là qu'il succomba aux mauvais traitements et aux fatigues le 29 août 1798.

Les révolutionnaires crurent avoir atteint leur but et enterré la papauté elle-même; mais Dieu se jouait de leurs complots. La République française, jusque là victorieuse contre toute l'Europe coalisée, essuya tout à coup des défaites qui permirent de réunir les cardinaux en un conclave à Venise sous la protection de la Russie schismatique. Dans cette assemblée, Pie VII fut élu pape

le 14 mars 1800 et il entra triomphalement dans les États pontificaux et dans Rome.

Les années suivantes, le général Bonaparte couvert de gloire militaire s'empara du pouvoir en France, se fit proclamer empereur et obtint que le pape vînt à Paris pour le sacrer, après avoir conclu le fameux Concordat qui régit encore chez nous les rapports de l'Eglise et de l'Etat.

Tant de succès avaient enivré Napoléon. Il se crut tout permis, même de régenter l'Eglise et de détrôner son auguste chef. Sous prétexte que Pie VII lui avait refusé de prendre parti contre l'Angleterre, il fit occuper Rome par des troupes sous le commandement du général Miollis, le 2 février 1808. Le Saint-Père habitait alors le Quirinal, sur la place Monte-Cavallo; il s'y considéra comme prisonnier et y subit de la part des Français toutes sortes de persécutions. Désespérant de pousser le Souverain-Pontife à l'abdication de son pouvoir, l'empereur résolut d'en venir à la violence. Il fit proclamer dans Rome la déchéance de Pie VII et l'annexion de cette capitale à l'empire français. Le lendemain, deux courageux serviteurs de l'Eglise affichaient, à la porte des principales basiliques, une bulle d'excommunication dans laquelle le persécuteur était clairement désigné. Napoléon de plus en plus furieux donna ordre à Miollis de faire arrêter le pape pour le conduire en exil. Radet, général de gendarmerie, fut chargé de la honteuse exécution qui eut lieu le 6 juillet 1809. C'est ici que nous prenons le récit du chevalier Artaud, dans l'un des trois volumes de son *Histoire de Pie VII*.

Le Pape, après cet acte de vigueur, s'enferma avec plus de précautions que jamais dans son palais, dont les portes étaient occupées par sa garde suisse.

Miollis avait fait appeler le général Radet, le 4 juillet, pour lui intimier l'ordre de faire enlever le Pape au nom de l'Empereur. Radet se retira fortement ému de se voir chargé de cette entreprise. Il s'enferma pour combiner ce qu'il pouvait opposer à l'effet qu'elle devait produire. Des ordres lui ayant été annoncés, et se voyant, déclare-t-il dans sa narration, soumis à la cruelle alternative ou de franchir les droits les plus sacrés, ou de violer ses serments par la désobéissance, oppressé par un sentiment de répugnance mêlé de crainte, plus il cherchait les moyens d'é luder ces embarras, et moins son imagination le servait. Le 5 juillet, à la pointe du jour, il arrêta les dispositions matérielles nécessaires, et parvint à les soustraire aux yeux du public par de petites patrouilles croisées et des mesures de police.

Pendant ce temps-là, le gouverneur général, pour maintenir les Transtévérins, faisait occuper les ponts du Tibre et le château Saint-Ange. Chaque chef des détachements qui devaient concourir à l'ensemble de l'entreprise était prévenu de l'instant du signal convenu pour l'escalade. Une heure après minuit que frapperait l'horloge même du Quirinal, était le moment fixé pour agir spontanément; mais un incident retarda l'exécution. Le général subdivisa ses postes des environs de la fontaine de Trévi; il envoya garder les portes des églises principales environnantes pour empêcher de sonner le tocsin; il guetta la rentrée de l'officier en sentinelle sur la tour, et à deux heures trente-cinq minutes il donna le signal.

Nous allons un moment entendre le cardinal Pacca :

« Il nous sembla, le soir du 5 juillet, au Quirinal, que différents piquets de cavalerie avaient occupé les rues qui, des diverses parties de Rome, condui-

sent à cette résidence. Des troupes furent encore placées sur les ponts pour empêcher toute communication intérieure, et vers sept heures d'Italie (trois heures du matin), un corps d'infanterie vint à marches forcées, mais en grand silence, des quartiers voisins, et ferma toutes les issues autour du palais. Alors les sbires, au lever de l'aurore, la gendarmerie qui accompagnait la troupe, et quelques sujets rebelles, donnèrent l'assaut au Quirinal. Après avoir passé une journée pleine d'angoisses et de travaux, après avoir veillé toute la nuit jusqu'à six heures et demie d'Italie environ (vers deux heures et demie après minuit), voyant pointer les premiers rayons du jour, n'entendant aucune rumeur sur la place et dans les rues voisines, croyant le danger passé pour cette nuit, je m'étais retiré dans mon appartement pour prendre quelques heures de repos, et à peine j'étais couché, que mon valet de chambre accourut pour m'annoncer que les Français étaient dans le palais. »

En effet, Radet avait vu ses *lignes d'opérations* obéir à son signal : un détachement de trente hommes escaladait les murs du jardin près de la grande porte, derrière le mur de la *Panetterie*, pour garder les issues de cette cour et les passages du souterrain, à l'angle de la chapelle ; un autre détachement de vingt-cinq hommes gardait la petite porte dans la rue qui descend au *Lavatoio*. Le colonel Siry, avec un détachement de cinquante hommes, montait par la fenêtre d'une chambre inhabitée, dans le centre des bâtiments attenants au Quirinal, où logeait la plus grande partie des gens au service de Sa Sainteté. De son côté, Radet, à la tête de quarante hommes, se proposait de monter par l'extrémité du toit de la *Daterie* sur la tour, pour de là pénétrer dans les appartements ; mais les échelles ayant cassé, il chercha à entrer par la grande porte du palais.

Le colonel Siry était parvenu à pénétrer dans la grande cour du palais. Radet, qui se trouvait en dehors, entendit des rumeurs qui partaient du corps-de-garde suisse intérieur. On criait : *All' armi, traditori!* L'horloge sonna trois heures, et la cloche de la chapelle fut mise en branle. Radet cherchait les moyens d'enfoncer la *porticella*, lorsque le colonel Siry, qui avait pénétré dans la cour, vint faire ouvrir la grande porte. Le général réunit alors toutes les troupes qu'il put rassembler, se mit à leur tête et marcha droit à un groupe de monde qui, dans l'angle à droite du fond de la cour, semblait disposé à faire résistance. Ce groupe dispersé, Radet monta dans les appartements, dans la salle dite des *Sanctifications*. Il trouva la garde suisse de Sa Sainteté, forte de quarante hommes y compris le capitaine, tous armés et en bon ordre, dans le fond de la pièce. Entré avec sa troupe, il somma ces soldats de mettre bas les armes. Ils ne firent aucune résistance, parce qu'ils en avaient reçu l'ordre. Radet s'avance, jette la vue à gauche, et il aperçoit, au bout d'un corridor assez étroit, une chambre où, dit-il, il y avait de la lumière et du monde debout. Il dirigea ses pas vers cette pièce, et y trouva le Pape entouré de sa cour. Nous entendrons ici le témoignage de Radet :

« Que tout autre se mette dans cette position, et à moins d'avoir perdu tout sentiment moral et humain, il jugera de l'état pénible de ma situation. Je n'avais pas encore d'ordre de m'emparer de la personne du Pape. Un saint respect pour cette tête sacrée, doublement couronnée (Radet écrivait ce récit au mois d'août 1814, et il l'a mis au net le 12 septembre de la même année), rem-

plissait tout mon être et toutes mes facultés intellectuelles. Me trouvant devant elle, suivi d'une troupe armée, un mouvement oppressif et spontané se fit sentir dans tous mes membres. Je n'avais pas prévu cet incident, et je ne savais comment me tirer de là. Que faire? Que dire? Par où commencer? Voilà le difficile de ma *mission*! Ma troupe entraînait avec moi; la présence du Saint-Père, de son sacré collègue, et le lieu saint où je me trouvais, exigeaient le respect et la décence. Je prolongeai le mouvement de ma troupe; je ne laissai avec elle qu'un petit nombre d'officiers; je fis entrer le surplus près de moi, ainsi que les sous-officiers de gendarmerie. Ils entrèrent avec la plus grande honnêteté, le chapeau à la main, et s'inclinant devant le Pape à mesure que chacun allait prendre place pour former la haie devant l'entrée intérieure. Toute cette ordonnance dura cinq minutes environ, lorsqu'arriva le maréchal-des-logis Cardini, qui me rendit en secret l'ordre du gouverneur d'arrêter le Pape avec le cardinal Pacca, et de les conduire incontinent hors de Rome. Tout sévère que me parut cet ordre, il me fallut obéir. »

Il est absolument nécessaire, à présent, d'entendre le cardinal Pacca, premier ministre du Pape et témoin oculaire :

Mon valet de chambre m'ayant annoncé que les Français étaient dans le palais, je me lève en grande hâte et je cours aux fenêtres; je vois beaucoup de gens armés et tenant des torches allumées courir à travers les jardins, cherchant les portes pour s'introduire dans les appartements; d'autres descendaient, en se suivant, le long des murailles où étaient appliquées des échelles; d'autres personnes armées occupaient la cour de la *Panetteria*. En même temps, une autre troupe d'hommes armés montait, par le moyen d'échelles, jusqu'à l'habitation des serviteurs du Pape, qui correspond à la rue par laquelle on va à la *Porta Pa.* Ils brisèrent les fenêtres à coups de hache, entrèrent et coururent ouvrir la porte qui est sur la place, pour faire entrer dans la grande cour un nombre de soldats assez considérable. J'envoyai sur-le-champ Jean-Tibère Pacca, mon neveu, réveiller le Saint-Père. Le Pape se leva avec une grande sérénité d'esprit, se couvrit de sa robe, de sa *mazzetta* et vint dans la pièce où il avait coutume de donner audience (1). De son siège, le Pape vint se placer au-devant de la table et presque au milieu de la chambre: nous deux, cardinaux, nous étions aux deux côtés de Sa Sainteté, l'un à droite, l'autre à gauche. Les prélats, les employés nous faisaient aile. La porte ayant été ouverte, celui qui entra le premier fut le général Radet, le directeur et l'exécuteur de l'opération, suivi de quelques officiers, pour la plupart de la gendarmerie, et de deux ou trois rebelles romains, qui avaient conduit et dirigé les soldats dans l'escalade donnée au palais.

Radet se mit en face du Saint-Père, et les autres firent aile à Radet. Pendant quelques minutes, il régna un profond silence. Nous nous regardions les uns les autres, tout étourdis, sans proférer une parole et sans quitter la situation où nous étions placés.

« Finalement, le général Radet, avec la figure toute pâle et la voix tremblante, peinant à trouver ses paroles, dit au Pape qu'il avait une commission désagréable et pénible, mais qu'ayant fait serment de fidélité et d'obéissance à l'Empereur, il ne pouvait se dispenser d'exécuter son ordre; qu'en conséquence, au nom de l'Empereur, il devait lui intimer de renoncer à la souveraineté temporelle de Rome et de l'Etat, et que si Sa Sainteté le refusait, il avait ordre de la conduire au général Miollis, qui aurait indiqué le lieu de sa destination. Plus tard Radet a dit cette remarquable parole: « *Quand je me vis en présence du Souverain-Pontife, ma première communion m'est apparue.* »

Le Pape, sans se troubler, répondit à peu près en ces termes: « Si vous

(1) Le cardinal Pacca oublie de dire ici que le Saint-Père commandait en ce moment qu'on lui apportât l'anneau que Pie VI avait au doigt quand il mourut, l'anneau donné par la reine Clotilde, récemment déclarée *vénérable*.

avez cru devoir exécuter de tels ordres de l'Empereur parce que vous lui avez fait serment de fidélité et d'obéissance, pensez de quelle manière nous devons, nous, soutenir les droits du Saint-Siège auquel nous sommes lié par tant de serments? Nous ne pouvons ni céder (1) ni abandonner ce qui n'est pas à nous. Le domaine temporel appartient à l'Eglise, et nous n'en sommes que l'administrateur. L'Empereur pourra nous mettre en pièces, mais il n'obtiendra jamais cela de nous. Après tout ce que nous ayons fait pour lui, nous ne nous attendions pas à ce traitement, » — « Saint-Père, dit alors le général Radet, je sais que l'Empereur vous a beaucoup d'obligations. » *Plus que vous ne savez,* » répartit le Pape d'un ton très animé. Il continua ainsi : « Et devons-nous partir seul? » Le général reprit : « Votre Sainteté peut conduire avec Elle son ministre, le cardinal Pacca. » Tandis que le Pape arrangeait quelques objets dans sa chambre, Radet lui dit : « Que Votre Sainteté ne craigne pas ! on ne touchera à rien ; et que le Pape lui répondit : » Celui qui se fait aucun cas de sa propre vie attache encore moins de prix aux choses de ce monde. « Alors, environnés de gendarmes, de sbires, de sujets rebelles, marchant d'une manière incommode sur les débris des portes jetées à terre, nous descendîmes les escaliers. Nous traversâmes la grande cour, dans laquelle était encore de la troupe française et le reste des sbires. On arriva à la principale porte de Monte-Cavallo, où se trouva prête la voiture du général Radet. Sur la place étaient rangées en bataille beaucoup de troupes napolitaines arrivées depuis peu. Le Pape les bénit ainsi que la ville de Rome : Ils firent entrer le Pape, puis ils voulurent que je montasse après ; on avait fait clouer les persiennes du côté où était assis le Pape. Alors un gendarme ferma à clef les deux portières, et après que le général et un maréchal-des-logis se furent placés sur le siège, ils donnèrent ordre que l'on partît. On suivit la direction de *Porta Pia*. Avant d'arriver, on tourna à cette voie, qui conduit à la *Porta Salaria*. Hors de cette porte, on fit le tour des murailles de la ville jusqu'à la *Porte du Peuple*, qui était fermée comme toutes les autres portes de la ville.

Le Pape me demanda si j'avais emporté avec moi quelque argent. Je lui dis : « Votre Sainteté a vu que j'ai été arrêté dans son appartement, et il ne m'a pas été permis de retourner dans le mien. » Alors nous tirâmes nos bourses, et, malgré l'affliction et la douleur où nous étions plongés de nous voir arrachés de Rome et de son bon peuple, nous ne pûmes nous empêcher de rire quand nous trouvâmes dans la bourse du Pape un *papetto* (vingt bajoques ou vingt-deux sous de France), et dans la mienne, trois *grossi* (quinze bajoques, un peu plus de seize sous). Ainsi le Souverain Pontife et son ministre entreprenaient le voyage à *l'apostolique*, et suivant les paroles de Notre-Seigneur aux Apôtres : Vous ne porterez rien en chemin, *neque panem* (nous n'avions aucune provision), *neque duas tunicas* (nous n'avions pas d'autres habits que ceux dont nous étions vêtus, et en même temps fort incommodes, puisque le Pape était en *mozsetta* et *stola*, et moi en *mantelletta*, *rocchetto* et *mozsetta*, sans une seule chemise pour changer), *neque pecuniam* (avec seulement trente-cinq bajoques,). Le Pape fit voir le *papetto* au général Radet, en lui disant : « De toute notre principauté, voilà donc ce que nous possédons ! »

La nuit suivante, on afficha dans Rome, par mes ordres, au nom du Pape, une notification qui peut être regardée comme un adieu d'un père tendre se séparant de ses enfants chéris.

Nous en rapporterons quelques passages :

« Dans la douleur où nous nous trouvons, nous ressentons une consolation suave de voir que nous éprouvons ce que Notre-Sei-

(1) Voici les propres paroles du Pape, très bien entendues par un autre témoin oculaire : *Nous ne pouvons pas, nous ne devons pas, nous ne voulons pas.*

gneur annonça à saint Pierre, en lui disant : « *Vous serez dans l'âge sénile lorsque vous étendrez vos mains, et qu'un autre vous liera et vous portera là où vous ne voudrez pas aller.* »

« Nous abandonnons nos mains sacerdotales à la force qui nous lie pour nous porter ailleurs, et nous déclarons les auteurs de ce fait responsables envers Dieu de toutes les conséquences de cet attentat. De notre côté, nous désirons seulement, nous conseillons, nous ordonnons que nos fidèles sujets, que nos ouailles particulières de Rome, que notre troupeau universel de l'Eglise catholique imitent ardemment les fidèles du premier siècle dans la circonstance dans laquelle saint Pierre était resserré en prison et où l'Eglise ne cessait jamais de prier Dieu pour lui.

« Successeur, bien qu'indigne, de ce glorieux apôtre, nous vivons dans la confiance que tous nos enfants si chers rendront ce pieux et dernier devoir à leur père commun ; et nous, en récompense, nous leur donnons avec la plus grande effusion de cœur la bénédiction apostolique.

« De notre Palais du Quirinal, le 6 juillet de l'an 1809, de notre pontificat le dixième.

« PIUS PP. VII. »

*
*
*

Pie VII fut emmené prisonnier à Savone et, plus tard, à Fontainebleau. Pendant sa captivité, qui dura cinq ans, il essuya toute sorte de vexations de la part de Napoléon. Celui-ci ne tarda pas à éprouver les effets de la justice divine. Vaincu d'abord en Russie, puis à Waterloo, il se vit exiler sur le rocher de Sainte-Hélène, où il mourut le 5 mai 1821. Le Pape rentra triomphalement dans ses Etats, en 1814, et gouverna paisiblement l'Eglise jusqu'à sa mort, arrivée en 1823.

— Le CHOCOLAT DE LA GRANDE-TRAPPE, dont l'éloge n'est plus à faire, vient de remporter la *Médaille d'or* à l'exposition internationale d'hygiène de Paris. Cette haute distinction ne pourra que contribuer à faire connaître de plus en plus cet excellent produit, dont la vente a pris rapidement une certaine extension, non seulement en France, mais même à l'étranger.

Nous ne pouvons qu'applaudir sincèrement à cette extension d'affaires, sachant combien les œuvres charitables seront les premières à en profiter, ainsi que tous les pauvres si nombreux qui frappent à la porte du Monastère.

Institut catholique de Toulouse.

Mercredi 16 janvier, à 4 h. 1/2, Littérature grecque, M. l'abbé Valentin, *L'Œdipe Roi de Voltaire*.

Vendredi 18 janvier, à 4 h. 1/2, Littérature latine, M. l'abbé Morlais, *Tacite* (suite.)

Samedi 19 janvier, à 4 h. 1/2, Institutions romaines, M. Ed. Saint-Raymond, *Le Sénat de l'Empire*. (suite.)